

DOC 1 : HISTORIQUE DES ASSISES ET THEMATIQUES

DOC 2 : CARTOGRAPHIE DES PARTICIPANTS POTENTIELS

**DOC 3 : SCHEMA D'ORGANISATION / MISSIONS NON DETAILLES
EN COURS DE DISCUSSION SUR BASES ASSISES 2014 A REPREDRE_**

DOC 4 : ELABORER LE PROJET

DOC 5 : CALENDRIER DE TRAVAIL

**DOC 6 : BUDGET ASSISES 2014 (pour identifier les différents postes
budgétaires)**

Ce kit Assises Nationales 2017 a pour fonction de lancer les travaux d'élaboration des Assises Nationales des DAC.

Ce ne sont que des **documents de travail non aboutis** mais qui permettent de fixer les premiers cadres de notre travail.

Lors du CA du 14 janvier 2016 nous avons validé le lieu et déterminé un ensemble de dates de déroulement de nos assises.

Suite à un déplacement le 2 février dernier à Strasbourg, en fonction de plusieurs contraintes (réserve prise de parole avant élection, calendrier scolaire, événements déjà programmés, calendrier des sessions du Parlement Européen, et surtout disponibilité des sites strasbourgeois...) la date retenue est le **jeudi 9 et vendredi 10 mars 2017** (une confirmation est attendue de la part de l'exécutif municipal).

Le doc 4 permet à chacun de se questionner (ou de questionner son association) sur les objectifs, enjeux, etc. des assises.

Le doc 5 propose un calendrier de travail permettant à chacun de mesurer ses capacités d'investissement.

2007 ANNECY

Le métier de directeur des affaires culturelles requiert de plus en plus de compétences, de capacités d'analyse et de savoir-faire particuliers dans la gestion des politiques culturelles, non seulement en termes d'expertise, mais aussi de capacité d'innovation et de transversalité. Les premières assises nationales des DAC ont été l'occasion d'ouvrir un large débat autour du métier de DAC et de sa place à la charnière de différents mondes (élus, artistes, responsables d'équipements, services, partenaires publics,...) mais aussi autour des nouveaux enjeux qui sont posés aux collectivités territoriales.

2010 TOULOUSE

Politiques publiques, culture et territoires : quels nouveaux enjeux ?

L'engagement volontaire des collectivités territoriales en faveur de politiques publiques pour la culture a suscité un dynamisme artistique et culturel sans précédent au niveau des territoires. Pourtant les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur l'avenir de ces collectivités pourraient compromettre leurs ambitions en la matière. En effet, la réforme des collectivités territoriales sur fond de difficultés des finances locales interroge particulièrement les élus et professionnels de l'art et de la culture : elle pose la question de l'autonomie des collectivités territoriales, des fonctions des régions et des départements représentés par des conseillers territoriaux, interroge le devenir des pays existants, suscite des interrogations sur le sens de la métropolisation envisagée et l'évolution de l'intercommunalité, ...

Le contexte institutionnel à venir permettra-t-il de prendre en compte les enjeux portés par la culture ? Quelles sont les répercussions possibles de ces transformations pour le monde artistique et culturel et comment les anticiper ? La réforme de la décentralisation peut-elle être une opportunité pour renouveler l'action publique ? Permettra-t-elle de redessiner un partenariat entre les collectivités publiques ? Quelles seront les ressources financières des collectivités et des acteurs culturels ? Quel sera le rôle et la structuration des directions et services culturels des nouvelles entités territoriales après la réforme ?

**2011 : Naissance de la
FNADAC**

**Charte des Directeurs des
Affaires Culturelles**

2014 SAINT-DENIS

Les dimensions culturelles du développement des territoires

La FNADAC organise les 3èmes Assises nationales des DAC avec un objectif majeur : donner une nouvelle ambition aux dimensions culturelles du développement des territoires, en y associant des acteurs de différents horizons avec lesquels les DAC ont vocation à travailler.

Ce grand Rendez-vous intervient alors que la décentralisation est appelée à une réforme de grande ampleur. Comment la révolution institutionnelle annoncée impactera-t-elle les politiques culturelles territoriales ? Sur quelles bases la coopération culturelle des collectivités publiques se poursuivra-t-elle ? Quel sera le rôle de l'État dans le nouveau contexte territorial ?

Ces Assises seront l'occasion de faire le point sur la place de la culture dans le développement des territoires. Il s'agira aussi de réfléchir à la façon dont les enjeux culturels peuvent être davantage présents dans l'ensemble des politiques publiques. Comment peuvent-ils nourrir et être nourris d'un nouveau souffle démocratique ? Comment l'ensemble des évolutions et mutations qui traversent le champ culturel, mais aussi les changements opérés dans l'environnement institutionnel, politique et social font-ils évoluer le métier et les savoir-faire des DAC, et plus généralement les métiers territoriaux ?

Cette rencontre a vocation à rassembler les responsables culturels et cadres territoriaux de l'ensemble des collectivités territoriales ainsi que tous leurs partenaires, qu'il s'agisse du ministère de la Culture et de la Communication, des élus, des autres directions et services des collectivités ainsi que les personnes investies dans l'éducation, le

>>> 2017 STRASBOURG

>>>> 2020 RENNES

Les représentations

Les participants

Les partenaires

L'ingénierie



- FNADAC :**
- Comité de pilotage (scientifique / technique financier)
 -
 - Ingénierie :
 - Agence Culturelle d'Alsace
 - Observatoire des Politiques Culturelles
 - CNFPT/ INSET
 - Associations/ DAC locaux

Les collectivités accueillantes :
 Ville/ Agglo/ Département/ Région

Les partenaires financiers
 Public/Privé

Les partenaires communication

Les partenaires en nature
 Public/Privé



ASSISES NATIONALES – 9 & 10 MARS 2017 - STRASBOURG

KIT ASSISES – ASSOCIATIONS – Février 2016 / TRAVAIL EN COURS

SCHEMA D'ORGANISATION /

MISSIONS NON DETAILLES EN COURS DE DISCUSSION SUR BASES

ASSISES 2014 A REPREDRE

V1/FL/02.02.16

Les 4èmes Assises des DAC sont une initiative de la Fédération nationale des associations des directions des affaires culturelles (FNADAC), organisées en partenariat avec :

- l'Agence Culturelle d'Alsace (convention à réaliser)
- l'Observatoire des politiques culturelles (convention à réaliser)
- le CNFPT, (convention à réaliser)

et avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, de la Communauté Urbaine de Strasbourg et de la Ville de Strasbourg (convention à réaliser)

La Fnadac est l'organisateur référent des Assises.

Dans ce cadre, l'association a notamment à sa charge :

- le pilotage général des Assises avec les différents partenaires associés à la manifestation,
- la recherche de financement et le montage d'un budget pour la réalisation des Assises,
- la responsabilité de la manifestation,
- le suivi de relation auprès des financeurs et partenaires divers,
- le suivi technique de l'accueil en lien avec la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Strasbourg
- la participation à l'accueil du public.

AG / CA

COMITE DE PILOTAGE + Chargé(e) de mission

MISSIONS OPC
(établi à partir Assises 2014 = non encore discuté)

- La coordination générale des Assises entre les différents partenaires, en lien étroit avec le comité de pilotage de la fnadac
- La participation à la conception et à l'animation des Assises sur la base de l'orientation générale définie par le comité de pilotage
- Les invitations auprès des intervenants
- La prise en charge des intervenants du colloque
- La prise de contact avec les personnalités institutionnelles qui ouvrent le colloque (élus, ministère)
- La participation à la diffusion de l'information au niveau national (en lien avec le (la) chargé(e) de mission FNADAC
- La gestion de la facturation : réalisation des factures à partir de la liste fournie par le CNFPT et des bons de commandes ou règlements reçus, encaissement des règlements, contrôle de gestion
- La rédaction d'un document de synthèse à l'issue des Assises
- ...

MISSION ACA
(établi à partir Assises 2014 = non encore discuté)

- La coordination générale des Assises entre les différents partenaires, en lien étroit avec le comité de pilotage de la fnadac
- La coordination technique avec la Ville de Strasbourg
- La coordination technique avec les intervenants (passerelle avec OPC)
- La mobilisation de personnes pour l'accueil des participants (nombre à définir avec personnels ville de Strasbourg)
- La relation avec la librairie des territoires
- L'organisation et le règlement de l'accueil café et du déjeuner des participants J2
- L'achat éventuel et la fabrication personnalisée des badges pour les participants (si nécessaire)
- Sacs, pochettes et la réception des documents envoyés par les différents partenaires (liste participants, programme, plaquettes de communication des différents partenaires,...) ainsi que la mise sous pli des documents (500 pochettes) avec l'aide de la Fnadac et de l'ACA.
- ...

MISSIONS VILLE DE STRASBOURG
(en cours de discussion)

- La mise à disposition gratuite des salles et équipements : cité de la musique et de la danse (espaces d'accueil, vestiaire, auditorium, 2 grandes salles, salles diverses, matériels son vidéo, enregistrement des débats...) / Médiathèque Malraux (Grande salle, salles de travaux) / autres : le shadock, Archives)
- Remarque : ce paragraphe devra être bien précisé en fonction des accords passés entre la Fnadac et la Ville Strasbourg.
- à voir la question du personnel « régie technique » durant la durée des assises
- La prise en charge du print : programme (550 expl.), flyer, affiches, dossier documentaire en 500 exemplaires (document d'environ 10 pages)
- à voir la question d'un parcours culturel (soirée) pour les participants jeudi soir
- à voir la prise en charge d'un repas protocolaire le jeudi soir
- à voir la question du personnel de sécurité (plan Vigipirat) : coût reporté sur la FNADAC
- ...

MISSIONS CNFP
(établi à partir Assises 2014 = non encore discuté)

- La gestion des inscriptions de tous les participants
- La mise à disposition de 2 personnes au minimum pour l'accueil pour les deux journées du colloque aux côtés des autres partenaires
- La participation à la diffusion de l'information auprès des réseaux nationaux du CNFPT à travers ses outils (site internet et newsletter INSET et INET).
- La prise en charge et la captation vidéo des assises

AUTRES MISSIONS A DEFINIR

- Avec Région**
- Avec Département**
- Avec Communauté Urbaine de Strasbourg**
- Avec INSET**
- Avec ENA Strasbourg**
- ...



ASSISES NATIONALES – 9 & 10 MARS 2017 - STRASBOURG

KIT ASSISES – ASSOCIATIONS – Février 2016 // TRAVAIL EN COURS

ELABORER LE PROJET

V1/FL/02.02.16

Quels objectifs ?

Quels enjeux ?

Quelles thématiques ?

Quels participants, publics-cibles ?

Quelles sont les attentes des participants ?

Quels types d'intervenants ?

Qu'attendre des participants ?

Quelles formes ? plénières, ateliers simultanées, forum, etc.

Comment faire remonter les travaux des associations ?

Quels gains attendus en terme de notoriété, économique... ?

Quelles dynamiques pérenne et collective ?

Quelles formes de capitalisation au sortir des assises ?

Autres :



ASSISES NATIONALES – 9 & 10 MARS 2017 - STRASBOURG

KIT ASSISES – ASSOCIATIONS – Février 2016 // TRAVAIL EN COURS

CALENDRIER DE TRAVAIL

V1/FL/02.02.16

6

A partir du 19 mai / MATIN : COMITE DE PILOTAGE / APRES MIDI : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce calendrier ne prend pas en compte les diverses réunions avec les partenaires et les déplacements à Strasbourg

L'un des Comités de pilotage de la rentrée 2016 aura lieu à Strasbourg (date à déterminer).

- **14 janvier 2016** : CA
- **2 février 2016** : premier repérage Strasbourg
- **17 mars 2016**: AG (voir convocation)
- **19 mai 2016** : matin Comité de pilotage / apmidi : CA
- **Lundi 11 ou mardi 12 juillet en Avignon** (date à déterminer) : Comité de pilotage + CA + rencontres

- **15 septembre 2016** : matin Comité de pilotage / apmidi : CA

- **17 novembre 2016** : matin Comité de pilotage / apmidi : CA
- **12 janvier 2017** : matin Comité de pilotage / apmidi : CA
- **? février 2017** : Comité de pilotage apmidi

- **9 et 10 Mars 2017 : 4eme Assises – Strasbourg**

- **jeudi 30 mars 2017** : matin Comité de pilotage / apmidi : AG

- **jeudi 18 mai 2017** : CA apmidi

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ASSISES DES DAC 2014

DEPENSES			RECETTES			
OBJET	PREVISIONNEL	REALISE	OBJET	PREVISIONNEL	REALISE	PREVISION REALISATION
OPC			RECETTES PROPRES			
Convention	50 000,00 €	40 100,00 € 9 900,00 €	Inscriptions	54 762,00 €	90 563,83 €	90 563,83 €
Au-delà convention	8 467,00 €	8 467,00 €	Participations associations	11 000,00 €	12 600,00 €	12 600,00 €
sous-total OPC	58 467,00 €	58 467,00 €	sous-total recettes propres	65 762,00 €	103 163,83 €	103 163,83 €
TRAITEUR			SUBVENTIONS			
Prévu	44 156,83 €	9 900,00 € 34 256,83 €	Ministère Culture	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
sous-total traiteur	44 156,83 €	44 156,83 €	Conseil Régional IDF	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
			Conseil Général Seine-Saint-Denis	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
			sous-total subventions	50 000,00 €	40 000,00 €	50 000,00 €
FRATELLINI			PARTENARIAT			
Dépassement	11 958,00 €	11 958,00 €	ARCADI	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Bris de vitre	1 117,69 €	1 117,69 €	LE MOTIF	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
sous-total Fratellini	13 075,69 €	13 075,69 €	CASDEN	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
			sous-total partenariats	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
DIVERS			AUTRES			
Assurance	154,98 €	154,98 €	Maif sur bris de glace	967,81 €		967,81 €
Frais remboursés		614,09 €	sous-total autres	967,81 €		967,81 €
sous-total divers	154,98 €	769,07 €				
TOTAL GENERAL	115 854,50 €	116 468,59 €	TOTAL GENERAL	127 729,81 €	154 163,83 €	165 131,64 €

RESULTAT PREVISIONNEL 48 663,05 €

